

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Nombre des conseillers

En exercice : 19

Présents : 13 du point 1 au point 7 et 14 aux questions diverses

Absents : 5 du point 1 au point 7 et 4 aux questions diverses

Pouvoirs : 3 Dont 1 non pris en compte pour les votes car A.MAINARD est arrivé aux questions diverses

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril,

Le conseil municipal de la commune DES VELLUIRE-SUR-VENDEE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Laurent DUPAS, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 04/04/2023

Présents : Laurent DUPAS, Chantal JAUMIER, Serge BARREAUD, Christine BOBIN, Alain BENETEAU, Jennifer ROUHAUD, Maryse DE OLIVERA, Steve GRELAUD, Alexis MAINARD (arrivé aux questions diverses), Didier SERNAGLIA, Sandrine JACQUAT, Luc GERBAUD, Valérie GAUFFENIC, Caroline POUVREAU.

Absents excusés : Sabrina JUTARD (pouvoir à J. ROUHAUD), Romain PAGEAUD, Adrien MARTIN (pouvoir à A.MAINARD), Maïté GENAUZEAU (Pouvoir à S.GRELAUD)

Absent non excusé : Michaël HAPIOT

Secrétaire de séance : Maryse DE OLIVEIRA

Approbation du Procès-Verbal du 21 mars 2023

Monsieur le Maire demande au Conseil l'accord pour l'ajout d'un point supplémentaire : devis déplacement d'un coffret réseau et de branchements + dépose d'un branchement – 8 rue Pierre Ballard – Travaux des jardins partagés

1-devis déplacement d'un coffret réseau et de branchements + dépose d'un branchement – 8 rue Pierre Ballard – Travaux des jardins partagés **Votants : 15**

Sandrine JACQUAT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis concernant les travaux des jardins partagés plus précisément le déplacement d'un coffret de réseau et de branchements + dépose d'un branchement.

ENEDIS - Montant HT : 8.460,32 € - Montant TTC : 10.152,38 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.

2-Décisions prises par le Maire

Alain BENETEAU

Monsieur Alain BENETEAU, Adjoint, présente au Conseil Municipal les diverses décisions qui ont été prises du 21/03/2023 au 10/04/2023

DEVIS

ACTUEL VET – Vêtements de travail service technique – 574,14 €

GODET Kévin – Piquets clôture communal – 395,00 €

ALYATIS – Antivirus 5 postes pour 1 an – 119,58 €

ESVIA – Peinture marquage – 2.604,67 €

JFTP – Jardins partagés – 12.276,00 €

RINEAU TP – Jardins partagés – 44.818,00 €

JARDIN D'ANTAN – Jardins partagés – 19.600,07 €

GNET – Hydrocurage de buse – 309,60 € (Aire de Loisirs)

FACTURES

HALLES DIS – Gouters garderie, Conseil des jeunes, animation du 5 mars – 182,04 €

BRICOMARCHE – Divers travaux salle du ping-pong – 765,20 €

EQUIP JARDIN – Filtre à huile, disque, courroie – 258,40 €

JAUNEAU CHRISTIAN – Doubles de clés – 106,21 €

GRENKE LOCATION – Loyers copieurs mairie + école du 01/04 au 30/06/2023 – 614,38 €

D ANYM – Animation repas des anciens – 200,00 €

HALLES DIS – repas des anciens – 765,00 €

LA GAUTRONETTE – Desserts repas des anciens -304,00 €

YELLOW TREE – hébergement site internet 1 an – 720,00 €

GODET KEVIN – Piquets Communal – 395,00 €

VENDEE HABITAT – Loyer cabinet médical mars 2023 – 1023,97 €

AUBERGE DE LA RIVIERE – Repas des anciens – 2128,00 €

SOULARD – Transport cantine mars 2023 – 1186,20 €

DPU

14/03/2023 – 20 rue Chantefoin (COURTEL/JANACEK THOMAS) 172.000,00 € + frais de notaire

Le conseil municipal en prend acte.

3 - Déclassement d'une parcelle pour l'intégration dans le domaine privé de la Commune
Votants : 15

Laurent DUPAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de déclasser la parcelle ZW n°401 pour pouvoir effectuer la vente au profit de Monsieur et Madame FORESTIER (délibération du 15/11/2022).

En effet, cette parcelle est actuellement classée dans le domaine public de la Commune.

Vu l'accord écrit de tous les colotis,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de déclasser la parcelle ZW n°402 du domaine public et de l'intégrer dans le domaine privé de la Commune.

4 – Epicerie Solidaire – Participation 2022 Votants : 15

Christine BOBIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le mémoire relatif à la participation de la Commune au fonctionnement de l'Epicerie Solidaire pour 2022.

Ce mémoire est arrêté à la somme de 749,32 euros. (Pour info : participation année 2021 – 626,58 €)

Dépense inscrite au budget au compte 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote donc une participation de 749,32 euros à l'Epicerie Solidaire du Pays de Fontenay-le-Comte pour l'année 2022.

5- Devis ordinateurs Votants : 15

Laurent DUPAS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour le remplacement de l'ordinateur à la Mairie de Velluire et l'achat d'un ordinateur portable pour les stagiaires en Mairie.

ALYATIS – 1.893,06 € HT / 2.271,67 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

6 - Location local du Payré Votants : 15

Délibération mise en attente car bail précaire pas possible - renseignements en cours auprès du Notaire

Laurent DUPAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les locaux du cabinet médical, composés de deux bureaux et une salle d'attente sont inoccupés depuis le départ du docteur BARRI.

Une esthéticienne, Madame CHOUCANE est intéressée par un des deux bureaux.

Un bail professionnel doit être établi chez le notaire.

Pour celui-ci, il est proposé un loyer mensuel de 200 euros net pour 6 mois et sera révisable par la suite.

Les charges (eau et électricité) seront à la charge de Madame CHOUCANE qui devra reprendre les compteurs en son nom.

Le bail professionnel débutera le 1^{er} mai 2023 pour une durée de 6 ans avec une clause de révision du loyer au bout de 6 mois d'activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider le bail professionnel d'un loyer mensuel de 200 € net pour une durée de 6 ans à partir du 1^{er} mai 2023, avec une clause de révision du loyer au bout de 6 mois d'activités, au profit de Madame CHOUCANE, esthéticienne
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir et tous les documents s'y afférent.

7- Devis maintenance des cloches des Eglises Votants : 15

Serge BARREAU

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition relative à la maintenance des installations électriques des cloches des églises.

Un contrôle annuel des installations sera fait afin d'optimiser le bon fonctionnement des appareils.

Montant : 284 € HT / an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette proposition.

Questions diverses :

- Dispositif LEADER (pôle commercial) – Lecture du courrier
- Conseil Départemental – restauration du calvaire – subvention 30% de 7.601,22 € soit 2.280,36 € (le fleurissement n'est pas pris en compte) - Dossier en cours d'instruction
- Interventions pompiers Ludovic BREAU
- Salle des fêtes de Velluire problème de nuisance sonore – problème de bruit/musique trop forte/ très compliqué pour voisinage - bien communiquer aux personnes qui louent la salle qu'à partir de 22h le son doit être baissé et à 2h Stop - mettre des affiches dans la salle comme dans celle du Poiré pour en informer les personnes – rajouter ses mentions au contrat de location
- Déménagement de l'école et de la cantine - lundi 17 avril 2023 – RDV à l'école de Velluire à 8h30 – un mail sera envoyé aux parents d'élèves afin de solliciter leur aide
- Point ouverture du Communal – installation le 21/04 à partir de 8h30 et désinstallation le 22/04 en fin de journée – un mail sera envoyé aux élus afin de les solliciter ainsi qu'aux bénévoles des associations concernées – les flyers vont être distribués dans la Commune par les élus – Jeudi 20/04 de 14h50 à 15h30 les Présidents de la Région et du Département seront présents sur place afin d'en connaître un peu plus sur le Communal
- Journée gendarme – les gendarmes seront présents sur la Commune vendredi 14 avril toute la journée – les dépôts de plainte seront possible dans la salle du conseil de la Mairie du Poiré – de la prévention sera faite toute au long de cette journée que ce soit à pied dans le bourg, à chaque entrée de la Commune – l'après-midi une réunion principalement à destination des seniors aura lieu dans la salle du conseil du Poiré afin de les sensibiliser sur les démarches abusives....
- Visite de l'assemblée nationale – 26/04/2023 – Présentation du programme de la journée
- Mariage 5/08/2023 – Invitation des élus au mariage du fils de Monsieur BARREAU.
- Un RDV a eu lieu avec Vendée Numérique le 11/04, route des Hollandais pour un problème de raccordement des riverains à la fibre – Conclusion ils sont éligibles raccordables à leur frais soit environ 1200 €.

Fin de la réunion à 22h00

Le 12/04/2023

La secrétaire,

Maryse DE OLIVEIRA

Le Maire, Laurent DUPAS

